

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 16 (1878)  
**Heft:** 10

**Artikel:** Théâtre  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-184696>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

— C'est que... c'est qu'elles avaient un trou de l'autre côté.

Le Conseil d'Etat du canton de Fribourg, dont la majorité des membres était radicale, avait dû céder la place à un Conseil d'Etat conservateur. Un ouvrier, fort mécontent du nouveau régime, s'écrie dans la rue, en rencontrant un des magistrats récemment élus :

— En voilà un... de ce fameux gouvernement!

Cité devant le juge pour injure à l'autorité, il est engagé à se rétracter.

— C'est facile, monsieur le juge, dit-il : Le gouvernement n'est pas fameux.

Les lignes suivantes, publiées par le *Journal de Vevey*, sont pour nous une nouvelle preuve du mécontentement produit chez les commerçants de notre canton par la concurrence inqualifiable que leur font les déballages dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs :

#### GRAND DÉBALLAGE D'UN NOUVEAU GENRE.

J'ai l'honneur d'aviser le public de Vevey et d'ailleurs que, par suite de la signature prochaine de la paix et de l'entrée des Anglais dans les Dardanelles, j'ai pu me procurer, à des prix d'un bon marché fabuleux, une énorme quantité de véritable glace du Mont-Blanc, garantie pure et sans mélange. Cet excellent réfrigérant est un spécifique infaillible contre toutes les maladies connues et inconnues, et possède en outre une foule d'autres vertus trop longues à détailler.

Comme mes magasins viennent d'être approvisionnés de trois millions de tonnes de cette précieuse denrée, j'invite ma nombreuse clientèle, ainsi que le public, à venir s'assurer de la beauté de cette marchandise et à se hâter de faire ses emplettes, car il n'y en aura pas pour tout le monde.

#### Entrée libre et gratuite.

Cet excellent produit devient chaque jour plus apprécié en Europe et à l'étranger, aussi de nombreuses contre-façons n'ont-elles pas tardé à surgir des quatre coins de l'horizon. C'est pourquoi le consommateur fera bien d'exiger sur la marchandise même l'estampille d'origine et la marque de fabrique.

#### Aperçu des prix :

1 <sup>re</sup> catégorie, hors ligne, défiant toute concurrence,	20 c. le kilog.
2 <sup>me</sup> » »	25 c. »
3 <sup>me</sup> » »	30 c. »
4 <sup>me</sup> » »	35 c. »

Signé : XY, Maison des Charlatans, rue de la Grosse-Caisse, n° 5400, à Vevey.

*La femme-homme.* — La grosse question des droits de la femme en Angleterre vient de faire un pas important. Le parlement vient de décider que l'université sera autorisée à conférer les grades universitaires aux femmes dans toutes les facultés. « Nous allons avoir, dit le correspondant de la *Bibliothèque universelle*, des docteresses, des avocates, qui sait? peut-être des colonelles et des amirautes. Le corps médical est outré, car il sera le premier envahi. » A l'entendre, la nouvelle mesure sera destructive de la société anglaise, parce qu'elle fera perdre aux femmes le respect dont on les entourait; une jeune fille n'est plus une jeune fille

quand elle s'est assise sur les bancs d'un amphithéâtre de dissection, et qu'elle a pris part, en compagnie de jeunes gens, à tous les travaux imposés par les études de médecine. — Qui voudra l'épouser? s'écrie le correspondant d'un journal médical.

Eh bien! on ne l'épousera pas. La jeune fille qui se fait étudiante sait, ou doit savoir, qu'en mettant le pied sur le domaine des hommes, elle renonce en quelque sorte à son sexe. La chance de l'indépendance et de la fortune est pour elle au prix de la chance du foyer, de la famille, de tout ce qui constitue, dans la règle ordinaire, la vie de la femme. Sans doute, cela n'est point absolu, mais dans l'état actuel de l'opinion, il est indéniable que la médecin sera séparée des autres jeunes filles par de puissants préjugés et, il est juste d'ajouter, par des instincts délicats et vrais. Accepte-t-elle cette situation? Tout est là. J'ai déjà eu l'occasion de faire remarquer que la question des droits des femmes se pose en Angleterre d'une façon particulière, par suite de la grande infériorité numérique des hommes. Nous sommes littéralement encombrés de vieilles filles sans moyens d'existence. Selon une poétique légende, elles seront employées plus tard, dans le ciel, à découper des étoiles. En attendant, que devenir?

Nous lisons dans une ancienne chronique :

En 1172, l'hiver fut si doux que les arbres se couvraient de feuilles en janvier, les oiseaux nichèrent et eurent des petits en février.

1289. Il n'y eut presque pas de froid, la température fut si douce qu'à Cologne les jeunes filles portèrent à Noël et le jour des Rois, des couronnes de primevères et violettes.

1421. Les arbres fleurirent en mars, les vignes en avril, on eut dans le même mois des cerises mûres, des raisins parurent en mai.

1572. Dès le mois de janvier, les feuilles commencèrent à couvrir les arbres, et en février elles couvrirent les nids des oiseaux.

1585. Le même phénomène eut lieu, et le blé fut en épis à Pâques.

1659. Dans cet hiver il n'y eut ni gelée ni glace.

**Théâtre.** — Chaque soir, l'occasion nous est offerte de faire le *Tour du monde*, et ce spectacle attire un nombre toujours croissant de spectateurs arrivant de toutes les parties du canton. Le succès de cette pièce féérique, qui captive l'attention du commencement à la fin, est certes bien mérité, et nous en félicitons notre excellent directeur, M. Gailhard. Rien, jusqu'ici, n'a été donné sur notre scène qui puisse être comparé à la richesse de mise en scène du quatrième tableau : *La grande nécropole indienne*; rien qui ait égalé la grâce et l'effet enchanteur produit dans la salle par le ballet dit : *Fête des charmeuses*. On ne se rassasie point de ces scènes charmantes; on les a vues, on veut les revoir et les revoir encore. N'est-ce pas là le meilleur des éloges?...

L. MONNET.

#### PAPETERIE L. MONNET

Rue Pépinet, Lausanne

Solde d'Agendas de poche et Calendriers divers au rabais.

LAUSANNE — IMPRIMERIE HOWARD-BELISLE ET F. REGAMEY.